

Réunion du conseil municipal du jeudi 13 février 2025

Convocation du 06/02/2025

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Bénédicte PITHIOUX

Excusés : Claude GRENIER, Thibaut REVELUT, Pierre VIALAIT, David VULIN

Excusés ayant donné procuration :

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

Lecture du compte-rendu de la séance précédente du jeudi 16 janvier 2025 avant approbation.

Désignation du secrétaire de séance : Natacha GRAPPE-ROLLAND

Règlement de la facture pour le remplacement de la porte de l'école : DEL20250213001

***Devis changement porte école**

La porte du préau donnant sur l'extérieur, côté cour, n'étant pas adaptée à une utilisation quotidienne intensive, les montants n'ont pas résisté.

La porte a dû être condamnée en fin d'année, pour éviter tout risque d'accident.

Au vu de l'urgence de la situation et des délais de commande, M. le Maire avait transmis les différents devis reçus par mail à l'ensemble des élus en amont du Conseil Municipal.

Ces derniers avaient validé le devis de l'entreprise AIMT pour un montant de 4 293,90 € TTC.

L'assemblée délibérante confirme son avis favorable pour l'achat et l'installation d'une nouvelle porte renforcée, par l'entreprise AIMT, pour un montant de 4 293,90 € TTC et autorise M. le Maire à procéder au paiement de la facture en investissement, le budget primitif de la commune n'ayant pas encore été voté.

***Devis pour la réfection de la toiture de la mairie**

L'entreprise DAZY avait transmis un devis il y a un peu plus d'un an, pour la réfection de la toiture de la mairie, en même temps qu'un devis de réparation. Il avait été décidé de procéder aux réparations dans un premier temps et d'envisager une réfection en 2025. L'entreprise a donc réactualisé son devis initial.

En parallèle, Colette LOMBARD a sollicité l'entreprise ATTILA qui viendra en mairie le jeudi 20 février 2025 pour établir également un devis.

***Devis store école (classe de la directrice)**

Colette LOMBARD présente les différents devis et propositions.

L'assemblée délibérante décide de retenir la solution de l'entreprise AIMT pour un montant TTC de 4 441,04 € TTC, à savoir des stores à lamelles extérieurs, avec un moteur autonome, en fonctionnement solaire.

Vote des subventions 2025 : DEL20250213002

M. le Maire énonce la liste des demandes de subvention reçues en mairie pour l'année 2025.

La subvention du Comité des Fêtes sera minorée cette année. En effet, la mairie prendra en charge l'abonnement de la SACEM pour les manifestations de 2025, d'un montant de 348,87 €, la commune ayant un tarif préférentiel en partenariat avec l'AMF, par rapport à l'association.

La liste définitive des subventions accordées sera jointe à la délibération, qui est adoptée à l'unanimité.

Présentation du compte administratif provisoire

M. le Maire présente le compte administratif 2024 provisoire du budget principal de la commune et du budget commerces.

A partir des documents remis, il explicite, ligne par ligne, les montants « budgétés et réalisés » sur chaque budget (budget commune et budget commerces), en fonctionnement et investissement.

Il s'agit d'une phase préparatoire à un prochain conseil municipal, où les comptes administratifs définitifs seront soumis au vote.

Renouvellement du photocopieur couleur de la mairie et du contrat d'entretien et de maintenance

M. le Maire a reçu les représentants de l'entreprise REX ROTARY en charge des copieurs de la mairie et de l'école.

Pour rappel la commune est dotée de 2 photocopieurs :

- 1 copieur classique noir et blanc à l'école
- 1 copieur couleur au secrétariat de la mairie

Le contrat actuel est d'une durée de 5 ans.

Le photocopieur du secrétariat est en place depuis 73 mois (un peu plus de 6 ans). Il nous est donc proposé de le remplacer par une machine neuve, de mêmes données techniques et configurations (scan, cadence...).

La préconisation du constructeur et du distributeur est de remplacer les photocopieurs tous les 5 ans pour garantir un bon fonctionnement et service rendu.

Le copieur noir et blanc de l'école avait été renouvelé il y a 3 ans.

Les volumes de copie ayant baissé ces dernières années, le loyer mensuel est revu légèrement à la baisse, permettant ainsi à la commune, après discussion, d'économiser environ 20 € par mois.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable pour la signature de ce nouveau contrat.

Point sur les travaux d'assainissement

*Jean-Noël BLANC présente le compte-rendu de la dernière réunion de chantier du jeudi 6 février 2025.

L'entreprise ROUX TP a terminé l'artère principale et ils sont en train de terminer les petites antennes et raccordements pour les particuliers.

L'entreprise PIQUAND TP commencera les travaux la semaine prochaine, sur la partie supérieure de la rue principale ainsi que le clos des ferrières.

*Réunion avec M. VUILLAUME de Grand Bourg Agglomération

M. VUILLAUME est venu en mairie le 29 janvier 2025 afin d'avancer sur le projet de la station d'épuration et d'échanger sur les options restantes, par rapport aux zones humides : à savoir, construire une nouvelle station d'épuration sur une parcelle à proximité.

M. le Maire et Jean-Noël BLANC ont rencontré le propriétaire de la parcelle concernée le 8 février 2025, et ce dernier n'est pas opposé au projet et à l'idée de vendre le terrain nécessaire à Grand Bourg Agglomération.

M. VUILLAUME se chargera de le contacter directement prochainement.

Des relevés topographiques seront réalisés, dans un premier temps, pour vérifier la faisabilité du projet.

*Raccordements bâtiments communaux (mairie, WC place publique, garages ancienne laiterie, maison des associations)

Jean-Noël BLANC a demandé des devis pour les travaux de mise en séparatif eaux pluviales et eaux usées des bâtiments communaux.

Compte-rendu des diverses commissions et réunions

*RDV avec M. GIRARD, responsable régional du déploiement de la fibre chez ORANGE le 11 février 2025

M. le Maire a reçu M GIRARD en mairie le 11 février 2025, afin de faire le point sur les installations communales, ainsi que les contrats en cours.

Il a été convenu l'installation de la fibre à l'école le 19 février matin et à la mairie le 26 février 2025 matin.

Les contrats seront mis à jour et la mairie et l'école basculeront chez ORANGE pour Internet, les tarifs étant plus avantageux que le fournisseur actuel.

En même temps, nous procéderons à la résiliation des abonnements avec ADELI (école et mairie selon les procédures prévues dans le contrat).

Seule la bibliothèque, qui ne possède pas de ligne fixe, restera avec le fournisseur actuel.

Cette visite a également permis de mettre à jour les équipements et de revoir certains contrats à la baisse.

Il reste la question du raccordement fibre du local des pompiers.

*Commission voirie

La commission se réunira le vendredi 21 février 2025 pour faire le tour de la commune et lister les travaux à réaliser en 2025.

*Comité Syndical du 6 février 2025 – Syndicat de distribution d'eau potable Bresse Suran Revermont

M. le Maire présente le compte-rendu de la réunion du 6 février 2025.

*Réunion avec M. MAHE, responsable territorial au SIEA le 5 février 2025

M. le Maire, Jean-Noël BLANC, David VULIN, Claude GRENIER et Olivier PERRIN étaient présents.

M. MAHE a fait un point sur les différentes implications entre le SIEA et la commune, notamment l'éclairage public, et le lancement d'une étude pour le passage en LED.

Vous trouverez en pièce jointe le rapport de présentation du SIEA pour notre commune.

*Commission Transports – Grand Bourg Agglomération

Claire DANJEAN présente le compte-rendu de la réunion qui portait principalement sur la prolongation de la voie verte entre Ceyzériat et St Just.

*Réunion avec le Conseil Départemental et la bibliothèque le 30 janvier 2025

Claire DANJEAN présente le compte-rendu de cette réunion.

La représentante du département a insisté sur plusieurs points, notamment une offre numérique à déployer davantage par les bénévoles, et plus de manifestations, débats ou autres actions.

Actuellement, la bibliothèque fonctionne très bien avec ses bénévoles et le taux d'emprunt de livres est supérieur à la moyenne nationale.

*Assemblée Générale du tennis le 1^{er} février 2025

L'association enregistre un petit déficit de fonctionnement pour cette année.

Questions et informations diverses

*L'agent en charge de la surveillance du midi et du ménage des bâtiments publics, a informé M. le Maire de son intention de ne pas poursuivre son emploi à la fin de son CDD qui se termine le 31 août 2025.

Il convient de diffuser prochainement une annonce pour le recrutement d'un agent au 1^{er} septembre 2025.

*Dates réunions à retenir :

*Assemblée Générale des pompiers 14 février 2025

*Assemblée Générale des donneurs de sang le 21 février 2025

*Banquet des classes le 22 février 2025

*Assemblée Générale Comité cycliste la Roger Pigeon Domsure-Beaupont le 23 février 2025

Prochaines séances du conseil municipal : 20 février 2025 à 20 heures (préparation budget), 6 mars 2025 à 20 heures (préparation budget), 13 mars 2025 à 20 heures, 27 mars 2025 à 20 heures (vote budget), 17 avril 2025 à 20 heures, 22 mai 2025 à 20 heures, 19 juin 2025 à 20 heures, 17 juillet 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos le Maire lève la séance à 23 heures 25.